



ESTIMATION

N° D202503-054

En date du 25/03/2025

Rapido'Devis

RAPIDO DEVIS

29 Rue Du Pere Gwenael
29470 Plougastel Daoulas

Anne Sophie Voillet

78 Rue Saint-Yves
29217 Plougonvelin

N°	DÉSIGNATION	QTÉ	P.U HT	TVA	TOTAL HT
1	Équipement principal				
1.1	VMC double flux Centrale double flux haut rendement avec échangeur thermique, bypass été et filtres	1 U	2 800,00 €	5.5 %	2 800,00 €
1.2	VMC double flux avec récupération de chaleur, adaptée pour une surface de 120m ² , permettant des économies d'énergie significatives				
2	Bouches et accessoires				
2.1	Bouches d'extraction Bouches d'extraction hygroréglables pour salle de bain, salle d'eau, WC et cuisine	4 U	85,00 €	5.5 %	340,00 €
2.2	Bouches de soufflage Bouches de soufflage pour pièces de vie	5 U	65,00 €	5.5 %	325,00 €
3	Réseau de gaines				
3.1	Gaines isolées Gaines double peau isolées Ø160mm pour réseau principal	25 ML	45,00 €	5.5 %	1 125,00 €
3.2	Gaines de distribution Gaines souples isolées Ø80mm pour distribution terminale	35 ML	28,00 €	5.5 %	980,00 €
3.3	Accessoires réseau Coudes, manchons, colliers, bouchons et accessoires de fixation	1 ENS	450,00 €	5.5 %	450,00 €
4	Main d'œuvre et installation				
4.1	Installation VMC Pose de la centrale, montage du réseau et raccordement des bouches	32 H	65,00 €	5.5 %	2 080,00 €
4.2	Mise en service Réglage des débits, équilibrage du réseau et test de fonctionnement	4 H	75,00 €	5.5 %	300,00 €

Modalités et conditions de règlement :

Ce document est une estimation et non un devis.

Ce document est généré automatiquement par un algorithme intelligent et constitue une estimation indicative. Les montants indiqués sont susceptibles d'être ajouté en cas de modification du taux de TVA en vigueur. Cette estimation devra être confirmée par un artisan qualifié, qui établira un devis définitif prenant en compte les spécificités de votre projet.

TVA à taux réduit

En qualité de preneur de la prestation, j'atteste que les travaux réalisés se rapportent à des locaux à usage d'habitation achevés depuis plus de deux ans et respectent les conditions prévues par les articles 279-0 bis et 278-0 bis A du Code général des impôts, et notamment que les travaux effectués sur une période de deux ans au plus n'ont ni concouru à la production d'un immeuble neuf au sens du 2° du 2 du I de l'article 257 du Code général des impôts, ni même conduit à augmenter la surface de plancher des locaux existants de plus de 10%.

Total net HT	8 400,00 €
TVA (5.5%)	462,00 €
Total TTC	8 862,00 €

Net à payer 8 862,00 €

Offre valable jusqu'au
24/04/2025

Bon pour accord et signature